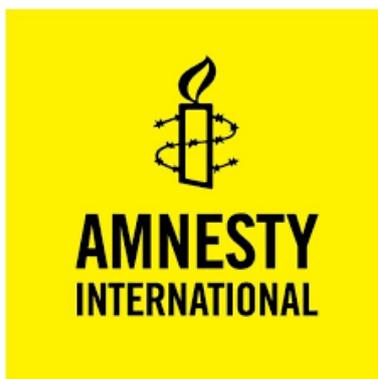


<https://www.ujfp.org/spip.php?article7073>

The logo for UJFP (Union des Juifs Français pour la Paix) is displayed in a stylized, pixelated font. The letters are dark red with a white outline, set against a light blue and white background.

CONFLIT AU YÉMEN : STOP AUX VENTES D'ARMES FRANÇAISES

- L'UJFP en action - Pétitions -



Date de mise en ligne : mercredi 27 mars 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

[SIGNER LA PÉTITION](#)

Depuis près de quatre ans, un conflit meurtrier fait rage au Yémen. Plusieurs milliers de civils ont été tués, dont un grand nombre dans les frappes aériennes effectuées par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, qui soutiennent le gouvernement yéménite. Des maisons, des écoles et des hôpitaux ont été totalement détruits, au moyen d'armes fournies par des pays occidentaux.



Certains pays, tels que l'Allemagne, la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Suède ou encore les Pays-Bas, ont déjà fait le choix de suspendre leurs ventes d'armes meurtrières vers les pays de la coalition.

La France, qui compte parmi les premiers fournisseurs d'équipements militaires de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis - aux côtés principalement des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Espagne ou encore du Canada - continue de les approvisionner en armes, malgré un risque élevé qu'elles puissent servir à faciliter ou commettre des violations graves des droits humains au Yémen.

Le manque de transparence de la France sur ses transferts d'armes en général et l'absence de tout contrôle parlementaire, ne permettent pas aujourd'hui de s'assurer qu'elle respecte ses engagements internationaux, tel que le Traité sur le commerce des armes.

Nous devons faire pression sur la France, afin qu'elle mette un terme à ces transferts irresponsables d'armements qui risquent de contribuer à des violations des droits humains et à la souffrance des civils.

[SIGNER LA PÉTITION](#)

La lettre de pétition :

Monsieur le Président,

On dénombre plus de 17 000 morts et blessés parmi les civils dans le conflit au Yémen. Un grand nombre de ces décès est imputable aux frappes aériennes de la coalition menée par l'Arabie saoudite dans le pays. Par ailleurs, la coalition impose des restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire et de produits de première nécessité. Or la simple survie de plus de 22 millions de personnes au Yémen dépend de l'aide humanitaire. L'ensemble de ces actions pourraient constituer des crimes de guerre.

Ainsi, j'exhorte la France à suspendre tous les transferts d'armes destinés aux membres de la coalition militaire, dont les principaux belligérants sont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis.

La suspension doit couvrir tous les transferts d'armes, de munitions, de pièces et de composants, ainsi que de tout autre équipement ou technologie pour lesquels il existe un risque substantiel qu'ils soient utilisés pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international humanitaire dans ce conflit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.